



## Bulletin Municipal du 1<sup>er</sup> au 14 novembre 2019

### INFORMATIONS MUNICIPALES

#### Mairie

☎ 02.96.25.40.03.

Courriel : [contact@mairielamotte.fr](mailto:contact@mairielamotte.fr)

Site : [www.lamotte22.com](http://www.lamotte22.com)

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

#### Contacts Maire et Adjoints :

Malestroit Sylvie ☎ 02.96.25.46.99.

Gicquel Paulette ☎ 02.96.25.49.97.

Bidan Philippe ☎ 02.96.25.43.86.

Vallée Martine ☎ 02.96.25.47.85.

Foucault Stéphane ☎ 02.96.25.87.24.

Moy Gwenaëlle ☎ 02.96.26.72.78.

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.

ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.

<http://www.nddlamotte.fr>

☎	Bibliothèque	Cybercommune
02.96.25.89.68		
Mardi	16h45/17h45	/
Mercredi		14h/18h
Vendredi	16h45/17h45	13 h 45/15 h 45
Samedi		10h/12h

**Médecin :** Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51.

« 1 rue des Bruyères »

**Consultations : lundi - mardi - mercredi - vendredi :** 9h/12h30 ; Rendez-vous à partir de 17h ; Visites de 15h à 17h.

**Médecin de garde :** composer le 15

**Pharmacie** ☎ 02.96.25.40.07.

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30 et 14h/17h

**Pharmacie de garde :** 32 37

**Cabinet infirmier** ☎ 06.42.36.12.81.

**Taxi/ambulances HEMONIC** ☎ 02.96.25.47.54.

**Pompiers** ☎ 18

**Aide à domicile** ☎ 02.96.66.09.06.

**Foyer Roger Jouan** ☎ 02.56.41.35.00.

**La poste :** ☎ 02.96.25.47.25.

Du lundi au vendredi : 13h45/15h45.

Le samedi : 10h/12h.

**Transport à la demande :** Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

**Loudeac Communauté Bretagne Centre :**

[www.loudeac-communaute.bzh](http://www.loudeac-communaute.bzh) ☎ 02.96.66.09.09

#### DATES À RETENIR

02/11 : Loto – Ecole Publique

09/11 : Repas – ACM Hand-Ball

11/09 : Repas – Club de l'Amitié

12/11 : Concours de belote – Club de l'Amitié

15/11 : Film documentaire

**MAIRIE :** La mairie sera exceptionnellement fermée le samedi 2 novembre.

**INVITATION :** Afin d'officialiser les dénominations de l'école publique Joseph HUDO et du complexe sportif Jean Pierre GUILLERET, Madame le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous y convier le **samedi 9 novembre 2019**, à 11 heures. Rendez-vous parking de la salle omnisports.

#### **BIBLIOTHÈQUE « Mots et Images » :**

**Lecture pour petits loups :** **Mardi 5 novembre**, se tiendra à la bibliothèque « Mots et Images », de 10 h à 11 h, un instant de lecture dédié aux enfants jusque 3 ans accompagnés d'un adulte sur le thème de « **La ferme** ». La séance est gratuite et le prêt de livres est assuré.

**Exposition et film documentaire :** **Actuellement** à la bibliothèque, exposition « **La jeunesse de nos anciens à LA MOTTE** ». Photos d'Alain GAPIHAN en lien avec le film documentaire « **les petites bobines** » de Morgane LABBE & Heikki BOURGAULT.

**Vendredi 15 novembre à 20 h 30 à la Salle Athéna**

Plongez dans l'univers d'un village breton des années 1970 rythmé par ses fêtes, son travail dans les champs, son bourg, son école, ses tournois de foot, de boules, de tir à la corde ou encore de courses de brouettes... et ses gens, surtout ses gens.

Deux jeunes musiciens, mettent en musique et en voix ces vidéos au service d'un moment poétique. La musique originale a été composée sur les images. Une musique acoustique teintée de diverses inspirations, des musiques traditionnelles en passant par le swing, d'un ostinato rythmique vers un air planant, d'un thème rassembleur vers une intime mélodie...

Les timbres se mélangent et forment un seul et même son, au service de l'image et de son caractère. Un spectacle original et sensible, un véritable travail de collectage et de création.

Echange avec le public.

**Organisation : la bibliothèque de La Motte et le CAC Sud22. Entrée 4,50 €.**

#### **Lundi 11 NOVEMBRE, commémoration de l'armistice**

☎ 11 h, rendez-vous Place de la Mairie.

☎ 11 h 15, cérémonie au monument aux morts, dépôt de gerbes, minute de silence.

☎ Vin d'honneur offert par la municipalité.

Tous les anciens combattants, les élus, les enfants des écoles et la population sont invités à participer à cette cérémonie du souvenir.

**VIGILANCE ESCROQUERIE :** De faux tickets de donation pour financer un voyage scolaire avec le nom de l'Ecole Notre Dame de Lourdes et l'adresse de l'école publique (rue des lierres) ont été proposés à la vente : il s'agit d'une escroquerie.



## ELAGAGE :

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, des véhicules (camion de collecte des déchets, cars scolaires, engins agricoles), ne cachent pas les panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie). En cas d'accident la responsabilité du riverain peut être engagée. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF et France Télécom.

Surtout n'oubliez pas que si l'élagage vous semble nécessaire « côté champ », il y a de fortes chances pour qu'il en soit de même « côté route » !

## AVEC 1'HEURE D'HIVER, RENDEZ VOUS VISIBLE :

Dans les semaines qui suivent le changement d'heure (passage de l'heure d'été à l'heure d'hiver), le nombre d'accident de piétons ou cyclistes augmente de 50 %. Pour être mieux vu lorsqu'il fait sombre, portez des vêtements (chaussures, sacs à dos...) de couleurs claires ou munis de bandes de tissu rétro-réfléchissant, qui renvoient vers les conducteurs la lumière de leurs phares. Lorsqu'il fera sombre vous serez ainsi visibles à plus de 150 mètres....au lieu de 30 mètres, ce qui permet aux conducteurs de réagir beaucoup plus tôt.

## COLLECTE DES DÉCHETS :

**Mercredi 6 novembre** : ramassage des **ordures ménagères ET des sacs jaunes**.

**Judi 14 novembre** : ramassage des **ordures ménagères ET des sacs jaunes**.

**COLLECTE DE « JOURNAUX ET PUBLICITÉS »** : L'association des Parents d'Élèves de l'École Publique organise sa **prochaine collecte le samedi 2 novembre de 10 h à 12 h. (le carton n'est plus accepté)** Rendez-vous sur le parking de l'ancienne salle des fêtes.

## *PETITES ANNONCES*

**DIVERS** : → Vous aimez la vie locale, vous savez écrire et connaissez la photo. Rejoignez l'équipe du Courrier Indépendant et devenez correspondant(e) pour les communes de LA MOTTE / TREVE.

Contactez le Courrier Indépendant au 02.96.28.00.06

**À VENDRE** : → Vélo électrique, année 2018, convient femme et homme. ☎ 06.02.24.78.91.

**À LOUER** : → Commune de **Plouguenast-Langast** maison en pierre située à 3 Kms de Plouguenast, 8 Kms de Loudéac axe Lamballe Loudéac. Maison F4 - 3 Chambres, cuisine, salle, salon, 2 salles de bains, une arrière cuisine, 2 toilettes, garage, chauffage fioul. Maison rénovée en 2017, place voiture devant la maison, jardin clos 150 M<sup>2</sup>. Classement énergétique D. Libre au 15 Janvier 2020. ☎ 06.64.17.31.22.

**MESSE AU FOYER ROGER JOUAN** : le **mercredi 3 novembre 2019 à 16 h**.

## PERMANENCE CABINET INFIRMIER : VACCINATION ANTI GRIPPALE.

Le cabinet sera exceptionnellement ouvert du **04 au 16 novembre de 9 h 30 à 10 h 15** (sauf le dimanche et le 11 novembre) pour la vaccination contre la grippe saisonnière. Venez avec votre carte vitale et le bon de prise en charge que vous avez reçu de votre caisse. S'il s'agit d'une 1<sup>ère</sup> vaccination, vérifiez que celui-ci est bien signé de votre médecin (encart spécifique). Nous restons, bien évidemment, à votre disposition, au cabinet ou à votre domicile, pour les personnes ne pouvant se déplacer dans ces créneaux horaires.

Cordialement, *Françoise et Guénola, Hélène, les infirmières.*

## RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS :

*Vendredi 15 novembre de 10 h à 11 h 30  
au refuge des P'tits Loups*

## *SPORTS*

**ASM FOOTBALL** : **Matchs du 3 novembre** : L'équipe A reçoit Quessoy à 15 h, délégué LE NAVEAUX D. l'équipe B reçoit Mur Poulancré à 13 h, délégué : BARON L.

**Matchs du 10 novembre** : L'équipe A reçoit St Julien à 15 h, délégué LE VERGER J.L. L'équipe B reçoit Loudéac à 13 h, délégué : LARVOR B.

## VIE ASSOCIATIVE

**TÉLÉTHON 2019** : Réunion **jeudi 7 novembre à 20 h 30** à la Maison des Bruyères. Toutes les personnes désirant former de nouvelles équipes seront les bienvenues.

### CLUB DE L'AMITIÉ

- ▶ Repas du club **le lundi 11 novembre** à la salle Athéna à 12 h 30. Inscription avant le 30 octobre auprès de la présidente ☎ 02.96.25.46.89 ou du trésorier ☎ 06.50.76.93.36.
- ▶ Concours de belote **le mardi 12 novembre** à la salle Athéna à 13 h 30. Engagement à partir de 13 h 30. Ouvert à tous

**ÇA TROTTE À LA MOTTE** : Réunion des bénévoles pour la préparation des Foulées de NOEL **vendredi 22 novembre 2019 à 20 h 30** salle des bruyères



☞ **Samedi 21 décembre 2019 : Foulées de Noël.** Nouveau circuit de 8 km (2 boucles dans le bourg), parcours accessible à tous à partir de cadets et cadettes (plan du circuit disponible auprès de l'association).  
**Départ** : 18 h 30. Lots pour tous.

Récompenses aux 3 premiers hommes et femmes et 1<sup>er</sup> de chaque catégorie. Visite du père Noël, Tirage au sort avec de nombreux lots.

Ravitaillement et bonne soupe offerte à l'arrivée, buvette et restauration sur place, douches à disposition.

**1 € par engagement reversé à l'association AUTISME OUEST 22**



**INSCRIPTIONS** : internet sur klikego (paiement en ligne facultatif) ; au téléphone : 06.50.15.78.48 ou 06.10.32.36.16 ou sur place. Si vous avez la possibilité, merci de vous inscrire par internet ou par téléphone, pour ne pas retarder le départ de la course.

**RENSEIGNEMENTS** : [ca.trotte.a.la.motte@gmail.com](mailto:ca.trotte.a.la.motte@gmail.com) ou ☎ 06.09.35.41.90.



*Les rues situées sur le parcours de l'épreuve sont invitées à imaginer différentes animations pour participer au concours du meilleur animateur. Un lot lui sera remis en soirée lors des récompenses aux lauréats et le tirage de nombreux lots. (Nouvelles rues concernées : Rue du Grand Chêne, Rue des Genêts, Rue des Bleuets.)*

## DIVERS

### LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE :

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol. Le danger vient souvent des appareils de chauffe, qui peuvent être défectueux : chaudières, chauffe-eau, cuisinières, cheminées, appareils de chauffage (fixe ou d'appoint), engins à moteur (voiture), groupes électrogènes sont des appareils à risques.

Le monoxyde de carbone est indétectable en lui-même, savoir identifier les symptômes d'une intoxication permet alors de réagir rapidement. Les symptômes sont des **maux de têtes**, des **vomissements**, des **vertiges**.

**Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent**

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : pas de brasero, de barbecue ou de cuisinière,
- Si vous devez installer un groupe électrogène, placez-les impérativement à l'extérieur du bâtiment.

**En savoir + : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)**

# **EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 octobre 2019**

**Présents :** Sylvie MALESTROIT - Paulette GICQUEL - Martine VALLEE - Stéphane FOUCAULT - Gwenaëlle MOY - Michel HAMON - Benoît JAN - Hervé LE DOUCEN - Lynda LE PORS - Armand BIDAN - André LE TINNIER - Patricia CHOUPEAUX.

**Absents excusés :** Philippe BIDAN pouvoir à Martine VALLEE.  
Stéphanie LE BARS pouvoir à Patricia CHOUPEAUX.  
Réjane COEURET pouvoir à Michel HAMON.

**Secrétaire de séance :** André LE TINNIER.

## **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VOIRIE PLACE DE LA CROIX JARTEL, CITE PAUL LE MAITRE & HAMEAU DE LA RODE - CHOIX DE L'ENTREPRISE**

Le Conseil Municipal valide la proposition de l'entreprise BERTHO TP pour un montant TTC de 256 458.24 €.

## **TRAVAUX D'EFFACEMENT DE RESEAUX CITE PAUL LE MAITRE : ACTUALISATION DU MONTANT DES TRAVAUX**

Le Conseil Municipal :

- **Valide** les travaux d'effacement de réseaux basse tension pour un montant estimatif total de 54 000 € HT soit une participation de la Commune de 16 200 € ;
- **Valide** les travaux d'aménagement de l'éclairage public pour un montant estimatif total de 23 600 € HT soit une participation de la Commune de 14 160 € ;
- **Valide** les travaux d'enfouissement des infrastructures de communications électroniques pour un montant estimatif total de 17 900 € TTC.

## **TRAVAUX DE VOIRIE : REMISE EN ETAT RESEAU D'EAUX PLUVIALES RUE DE LA DOUVE AUX LOUAIS**

Le Conseil Municipal valide le devis d'extension et de remise en état du réseau d'eaux pluviales, présenté par EUROVIA pour un montant de 3 129.12 € TTC

## **TRAVAUX SALLE DE CONSEIL**

Le Conseil Municipal valide :

- La proposition de l'entreprise Menuiserie RENAULT pour 19 658.52 € TTC ;
- La proposition de l'entreprise COUDRAY pour 9 217.66 € TTC ;
- La proposition de l'entreprise SERFO pour 14 631.26 € TTC ;
- La proposition de l'entreprise DECOGRAPH pour 1 308.00 € TTC ;
- La proposition de l'entreprise BRS Bureautique pour 5 481.07 € TTC ;
- L'acquisition d'un buste de Marianne pour 540,00 € TTC.

## **TRAVAUX DE CHAUFFAGE SALLE OMNISPORTS**

### **Choix de l'ingénieur structure :**

Le Conseil Municipal valide la proposition de l'entreprise ARMORIQUE ETUDES pour un montant de 1 836.00 € TTC (Tranche ferme) ;

### **Mission de contrôle technique :**

Le Conseil Municipal valide la proposition de l'entreprise DEKRA pour un montant de 1 152.00 € TTC.

## **ENSEIGNES ECOLE PUBLIQUE ET SALLE OMNISPORTS**

Le Conseil Municipal valide la mise en place du totem « Ecole Publique Joseph HUDO pour un montant de 1 440.00 € TTC ainsi la mise en place d'une enseigne « Complexe sportif Jean-Pierre GUILLERET » sur la salle omnisports pour un montant de 1 980.00 € TTC.

## **SUBVENTION INTERVENTION DES ANIMATEURS DE L'ACSE DANS LES ECOLES**

Le Conseil Municipal, décide de reconduire cette participation pour 2020 à hauteur de 1.50 € maximum, par année civile et par enfant scolarisé au 10 janvier de l'année. Le versement se fera sur présentation des factures.

## **TARIF FILM DOCUMENTAIRE**

Dans le cadre du mois du film documentaire, « Les Petites Bobines » de Morgane LABBE & Heikki BOURGAULT, (ciné-concert) sera diffusé le vendredi 15 novembre 2019 à 20 H 30. Le prix des entrées est fixé à 4.50 €. La recette sera encaissée via la régie « animations ».

## **MAINTIEN DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE LOUDEAC**

Le Conseil Municipal vote une motion de soutien au centre des finances publiques de Loudéac.